

PARCE QUE
VOUS SATISFAIRE
EST NOTRE
PRIORITÉ,
NOUS SOMMES
CERTIFIÉS
QUALIBAIL¹
DEPUIS
DÉCEMBRE 2012.

¹Certification délivrée dans
le domaine de la gestion
locative de logements par
L'Association Française de
NORmalisation



6 engagements de service pour vous garantir une expérience client de qualité

- 1 Vous orienter à chaque étape de votre demande de logement.
- 2 Faciliter votre emménagement et agir pour votre confort et votre sécurité.
- 3 Assurer le bon déroulement de votre location.
- 4 Traiter vos demandes d'intervention technique.
- 5 Vous informer et évaluer les interventions effectuées chez vous et dans votre résidence.
- 6 Vous accompagner dans votre parcours résidentiel.

Vous emménagez chez DOMANYS ?

- Nous contrôlons la propreté du logement avant votre entrée dans les lieux.
- Nous mettons à votre disposition des équipements économes en énergie.
- Nous vous proposons un entretien de courtoisie dans les 3 mois suivant votre entrée dans les lieux, afin de faire le point sur votre installation.

Vous nous sollicitez pour une intervention technique ?

- Nous vous informons du traitement apporté à votre demande.
- Nous évaluons la qualité des prestations réalisées pour les améliorer.
- Nous sommes joignables 7j/7 et 24h/24 pour votre sécurité.

Vous nous faites part, par écrit, d'une difficulté concernant vos conditions de logement ?

Nous vous répondons sous 8 jours et mettons en place un traitement adapté.

Vos besoins évoluent ?

Nous recherchons une solution adaptée à l'évolution de votre situation (mutation, travaux d'adaptation, accession).



« Qualibail prend en compte le quotidien du locataire depuis sa demande de logement jusqu'à son départ. Grâce à des engagements renforcés du bailleur, il améliore le confort et la sécurité des résidents. Il agit notamment sur la propreté des logements et des parties communes ; le traitement des demandes d'intervention technique ; la maîtrise des consommations ; la prise en compte du respect de l'environnement ; l'amélioration de l'information donnée aux locataires ou encore le renforcement du dialogue bailleur/locataire. »

